



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 119457

Texte de la question

M. Yves Nicolin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le contenu des programmes d'histoire géographie et d'instruction civique dispensés aux élèves des classes de 5e. En effet les programmes scolaires prévoient que soient enseigné aux jeunes collégiens l'Inde des Gupta, la Chine des Hans, l'Empire du Ghana, du Mali, l'empire Shongaï ou le Monomotapa alors même que l'empire mérovingien n'est plus enseigné. En instruction civique des cours sur l'identité multiple de la personne sont dispensés aux élèves de 5e. Il semblerait plus approprié que les élèves apprennent et connaissent d'abord l'histoire et la géographie de leur pays et de leur continent afin d'appréhender, sans doute avec plus d'aisance, l'histoire et la géographie du monde. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les motivations qui ont prévalu dans la définition de tels programmes d'histoire-géographie et d'instruction civique pour les élèves des classes de 5e.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119457

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10728

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)